

L'ECHO DE BONREPOS

SUR AUSSONNELLE



TRIMESTRIEL - MAI 2014

DANS CE NUMÉRO :

LES ELECTIONS MUNICIPALES 2-3

CA S'EST PASSÉ À BONREPOS 4-5

NOS FINANCES 6-7

NOS DERNIERES REALISATIONS 7-9

LA PAGE CITOYENNE 9

VIE ASSOCIATIVE 10-11

A RETENIR... 12



Je remercie les électrices et électeurs qui nous ont témoigné leur confiance lors de leurs suffrages exprimés dès le premier tour des municipales. Mon équipe et moi-même mettrons tout en œuvre pour en être digne en vous assurant de notre dévouement et détermination afin de poursuivre la politique menée toute raison gardée. L'expérience via huit élus sortants et la dynamique procédant de sept nouvelles énergies en gage de valeur ajoutée dans les différents domaines d'intervention qui nous incombent m'assurent de toute quiétude et sérénité

pour les six années à venir. Nul doute que les nombreuses réalisations du mandat écoulé, outre nos engagements énoncés, ont contribué à renouveler votre considération.

Au cours du conseil municipal qui s'en est suivi le 28 mars 2014, l'assemblée délibérante fut installée, le maire, les adjoints et les conseillers bénéficiant de délégation alors désignés, et le plan de charges de chaque commission hiérarchisé et planifié. Vous trouverez dans cet exemplaire la composante du conseil avec le rôle de chacun ainsi que dans notre site dorénavant ouvert quelque peu reconfiguré et plus fonctionnel.

Notre journal local se voit également rafraîchi et modernisé avec une charte harmonieuse tout en facilitant l'accès aux articles par thèmes et rubriques en vue de parfaire une communication appropriée et en toute transparence.

Sachez qu'un service de qualité, une écoute attentive de vos besoins dans l'intérêt collectif et la préservation de notre cadre de vie animeront nos principaux axes d'actions au cours de ce mandat dont vous nous avez confié la gestion.

Avec toute ma reconnaissance et mon implication.

Votre dévoué.

Daniel Gasc

EDITO



L'ECHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos sur Aussonnelle, 82, rue de l'Aussonnelle, 31470 BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE

Directeur de la publication : Daniel GASC

Rédaction : I. Caubet - J-P. Combret - F. Moure - D. Gasc - G. Hutfer - E. Vidal

Photos : I. Caubet - J-P. Combret - F. Moure - G. Hutfer

Mise en page : E. Vidal- J-P. Combret

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL - LES RESULTATS - LES FONCTIONS

LE BILAN

Le samedi 23 mars 2014, vous étiez 800 électeurs (400 hommes et 400 femmes !) appelés aux urnes pour désigner l'équipe municipale amenée à gérer les intérêts de la commune jusqu'en 2020.

66.5 % d'entre vous ont fait usage de leur droit de vote (63.5 % au niveau national). La liste "Poursuivons en confiance" portée par Daniel Gasc, maire sortant, seule en lice, a été élue dans sa totalité avec un pourcentage de voix exprimées allant de 87,4 à 97,1 % selon les candidats.



Daniel Gasc
Maire



Isabelle Caubet

J. Pierre Combret
1er adjoint



Daniel Ralière
2e adjoint



Isabelle Caubet
3e adjoint



Thierry Chebelin
4e adjoint

Les compétences traditionnelles du maire

Le maire est le représentant de l'État dans la commune. Il est aussi officier d'état-civil et officier de police judiciaire.

Il exerce des fonctions propres au pouvoir municipal. Le maire est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Le maire exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit lui rendre compte de ses actes. Celles-ci sont révoquées à tout moment.

Eric Vidal



Frédéric Vennel
Conseiller délégué



Cendrine Babot
Conseiller



Philippe Deliège
Conseiller



Bernard Gelis
Conseiller



Brigitte Lagarde
Conseiller



Ch. Moratona
Conseiller



François Moure
Conseiller



Nicole Sans
Conseiller



V. Sarthou
Conseiller



Eric Vidal
Conseiller

Le rôle du conseil municipal

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines.

Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique. Le conseil exerce ses compétences en adoptant des « délibérations » (terme désignant les mesures votées). Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour est fixé par le maire. La séance est ouverte au public, sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats.

Eric Vidal

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

LES COMMISSIONS

Finances

- Daniel Gasc
- Jean-Pierre Combret
- Cendrine Babot



Enfance - Scolaire

- Jean-Pierre Combret
- Cendrine Babot
- Brigitte Lagarde



Environnement

- Thierry Chebelin
- Cendrine Babot
- Christophe Moratona
- Bernard Gelis
- Véronique Sarthou



Urbanisme

- Jean-Pierre Combret
- Cendrine Babot
- Philippe Deliège
- Thierry Chebelin
- Frédéric Vennel



Entretien - travaux

- Frédéric Vennel
- Philippe Deliège
- Véronique Sarthou
- Daniel Ralière
- Bernard Gelis
- Thierry Chebelin



Sécurité

- Daniel Ralière
- Eric Vidal
- Thierry Chebelin
- Philippe Deliège
- Frédéric Vennel



Social

- Nicole Sans
- Brigitte Lagarde
- Frédéric Vennel
- Eric Vidal



Fêtes - Associations - Sport et Culture

- Christophe Moratona
- Isabelle Caubet
- Cendrine Babot
- Daniel Ralière
- Eric Vidal



Communication

- Isabelle Caubet
- Eric Vidal
- François Moure
- Jean-Pierre Combret



Ressources Humaines

- Eric Vidal



Appel d'Offres

- Daniel Gasc
- Jean-Pierre Combret
- Philippe Deliège
- Thierry Chebelin



LES AGENTS COMMUNAUX À VOTRE SERVICE

Vous connaissez leur visage mais peut-être pas leur nom. Vous connaissez leur nom mais peut-être pas leur fonction. Qu'ils agissent dans l'ombre ou dans la lumière, ils assurent l'entretien et la salubrité des bâtiments et des espaces publics, ils s'occupent de vos enfants, ils vous accompagnent dans vos démarches administratives, ils sont les collaborateurs de vos élus pour mener à bien les projets et décisions. A tous ces égards, ils œuvrent pour le service public et sont indispensables à la collectivité.

De gauche à droite : Lionel Benhamou (agent technique), Anne-Marie Monteiro (ATSEM), Antony van Cauteren (agent technique), Nathalie Boulot (agent technique, école et cantine), Serge Sans (agent technique), Aurore Loichot (agent technique, école et cantine), Nadia Galuppini (agent technique, école et cantine), Aurélie Centeno (agent administratif), Mylène Peyrouton (agent administratif), Bachir Tahar (agent technique), Monique Casties (agent administratif), Nathalie Cabrera (ATSEM, agent technique cantine).

Isabelle Caubet



CA S'EST PASSÉ À BONREPOS...

L'INAUGURATION DU GIRATOIRE

Le samedi 26 avril le giratoire au carrefour des départementales 12 et 68 à l'entrée de notre village a été inauguré par Alain BERTRAND premier vice-président du Conseil Général représentant Pierre IZARD et Daniel GASC maire de Bonrepos-sur-Aussonnelle en présence de Jean-Jacques MIRASSOU sénateur et de Raymonde LAMOUILLE présidente de l'association des anciens combattants du Maquis de St Lys.

Cette journée marqua la terminaison d'un chantier de sécurisation tant attendu par nos administrés. Plusieurs années d'étude préalable au sein des services de la Direction des Voiries et des Infrastructures du département ont été nécessaires avant de démarrer les travaux en octobre 2013. La typologie du terrain, la proximité des constructions de la zone artisanale du Tournieris et celle du monument d'origine du maquis que nous ne souhaitons pas déplacer ont été considérées en vue de finaliser une configuration adaptée.

Les travaux furent confiés après appels d'offres à l'entreprise EIFFAGE pour la structure, aux établissements CAUSSAT pour les espaces verts, à la Sté BARDE SUD OUEST pour l'électrification et implantation des candélabres sous le couvert du SDEHG (Syndicat Départemental d'Electrification de la Haute-Garonne), au SIECT (Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch) au titre des travaux de déplacement et d'adduction de réseaux d'eau, au-delà d'enfouissement de lignes par France Telecom.

Le coût des travaux a respecté les montants des marchés contractés : 520 000 € TTC dont

154 000 € à la charge de la commune laquelle a dû également assumer 42 000 € pour le déplacement de réseaux et électrification au-delà de 19 000 € de travaux annexes d'aménagement. Sont escomptés sur la part communale 50 % de subventions du Conseil Général sur le montant hors taxes, outre une aide financière de Monique IBORRA, députée de notre circonscription, de 10 000 € sur sa réserve parlementaire.

M. le maire, après avoir plébiscité l'ensemble des acteurs ayant œuvré sur l'ouvrage et vivement remercié le Conseil Général pour son écoute et l'intérêt qu'il porte sur la sécurisation de nos infrastructures, a rappelé l'impérative nécessité d'aménager ce carrefour, objet d'un engagement prioritaire sur le mandat précédent. Il a insisté sur le rôle prépondérant du Département, porteur de valeurs de proximité et de solidarité, et dont l'existence semble être remise en cause par nos gouvernants.

M. le premier vice-président du Conseil Général à quant à lui insisté sur la considération et l'implication du Département sur ce chapitre en dépit des restrictions budgétaires en communiquant le montant global des prises en charges et subventions dans le domaine des chantiers de voiries sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne.



Jean-Jacques MIRASSOU, sénateur, a rebondi sur les valeurs du Conseil Général et sur la nécessité de sa pérennité. Il a également mis l'accent sur la symbolique du lieu chargé d'histoire, lié aux événements du Maquis survenus en juin 44.

Le lieu même de l'implantation de ce giratoire ne pouvait que nous inciter à dévoiler une plaque d'identification à la mémoire des gens du maquis qui ont vécu sur notre sol les événements du 12 juin 1944. « LE GIRATOIRE DU MAQUIS - Combats du 12 juin 1944 » identifiera dorénavant cette infrastructure. Le moment fut solennel et l'émotion intense avec la plus sincère reconnaissance des représentants des différentes associations des anciens combattants notamment à l'écoute du discours de Raymonde LAMOUILLE des plus captivants. Un vin d'honneur fut servi à l'issue de l'inauguration.

Daniel Gasc



Le saviez-vous : rond-point ou giratoire ?

L'usage veut que l'on nomme "rond-point" ces aménagements circulaires qui fleurissent à l'entrée de nos villes et villages pour les sécuriser et faciliter le flux aux intersections. C'est en réalité de "carrefour giratoire" ou "giratoire" dont nous devrions parler. Car si "rond-point" et "giratoire" sont similaires dans leur forme et leur usage, sur le premier la priorité est aux véhicules qui entrent sur l'anneau, alors que sur le second ce sont les véhicules présents sur l'anneau qui sont prioritaires. Ainsi la place de l'Etoile à Paris est un rond-point et le rond-point de Bonrepos est en fait un giratoire.

Isabelle Caubet

CA S'EST PASSÉ À BONREPOS...

LE CARNAVAL RENAIT DE SES CENDRES

Comme le phénix, le carnaval de Bonrepos renaît de ses cendres.

En effet il y a plus de vingt ans que nous n'avions pas eu le plaisir de voir défiler joyeusement dans les rues du village, princesses, sorcières, indiens, cosmonautes, anges, clowns, corsaires et autres.

Ce samedi 22 février 2014, ils ont été nombreux au rendez-vous, enfants et parents à venir en costume de rêve pour un défilé d'une heure, à pied ou sur un char décoré. Le ciel est resté clément et le soleil a réchauffé timidement de ses rayons la foule qui, appareil photos au poing, mitraillait ce joyeux tableau multicolore.

Gérard Hutfer



CÉRÉMONIE DU 19 MARS 1962

En cette fin d'après-midi pluvieux, le samedi 22 mars, un cortège précédé en musique par l'Entente Saint-Lysienne s'est rendu au Monument aux morts pour commémorer la date du 19 mars 1962, marquant officiellement la fin de la guerre d'Algérie. Au cours de cette cérémonie, le maire et les élus cantonaux y ont déposé une gerbe et les représentants du Conseil municipal des enfants, quelques fleurs. Le communiqué de K. Arif, ministre délégué aux anciens combattants, et le discours de monsieur le maire ont rendu hommage aux victimes, aux familles meurtries et déracinées, et rappelé la valeur de ce moment : ne pas oublier.



Connaissez vous **L'Entente Saint-Lysienne** ?

Cette harmonie-batterie-fanfare a été créée en 1965. Depuis 1984, José Palomera, premier prix du Conservatoire de Toulouse au cor d'harmonie, dirige une cinquantaine de musiciens. L'Entente est présente tout au long de l'année lors des commémorations, dans les différentes communes du canton. Elle se produit également partout en France et en Europe en proposant un répertoire varié (classique, variétés, musiques de films, jazz, hymnes nationaux, musique militaire du 1er Empire, etc.). L'Entente Saint-Lysienne, c'est aussi une école de musique où sont donnés cours de solfège et d'instruments.

Isabelle Caubet

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS AU JARDIN

Après maints reports, le rendez-vous des jardiniers en herbe, initialement prévu en novembre, a pu avoir lieu, enfin. C'était une demande du conseil municipal des enfants élu en janvier 2013, de renouveler l'expérience de l'initiation au jardinage, déjà appréciée précédemment. Cette découverte est rendue possible grâce à l'existence du jardin collectif aménagé en bordure de l'Aussonnelle derrière la zone d'activités du Tourneris et géré par l'association "Bonrepos au jardin". Sous la houlette d'Anne-Marie Hutfer, présidente de l'association, qui ne manque ni de connaissances, ni de pédagogie, 6 jeunes jardiniers attentifs et appliqués, ont semé pommes de terre, pois, fèves, échalotes et oignons et préparé des semis de salades et radis. Autant de techniques différentes à appréhender. Nous remercions Anne-Marie et l'ensemble des jardiniers qui ont réservé et travaillé cette parcelle à l'attention du conseil municipal des enfants. Désormais, rendez-vous est pris pour la récolte !

Isabelle Caubet



NOS FINANCES

LE 25 AVRIL 2014 LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI POUR APPROUVER LES COMPTES 2013 ET VOTER LE BUDGET 2014.

COMPTES 2013.

Section Fonctionnement

L'exercice a été clôturé sur un excédent de 112.573 € pour 93.072 € budgété.

En dépit d'un sensible dérapage en terme de dépenses à caractère général, l'évolution favorable de nos recettes du fait de l'augmentation de nos bases issues de l'évolution démographique nous a permis d'assurer un exercice parmi les plus satisfaisants du mandat écoulé sans peser sur le contribuable.

Il est pertinent de nous situer par rapport aux autres communes de même dimension (voir ci-contre) : si nos charges de fonctionnement traduisent une gestion rigoureuse et maîtrisée, nos recettes, notamment fiscales, apparaissent toujours en deçà des moyennes constatées, ce qui témoigne d'une politique de faible pression fiscale mais représentant aussi un potentiel rassurant.

D'autre part nos taux d'imposition, étant restés inchangés, demeurent parmi les plus bas en référence aux moyennes de notre intercommunalité, de notre canton, de notre département et au niveau national, fruit d'une politique de développement progressif et raisonnable.

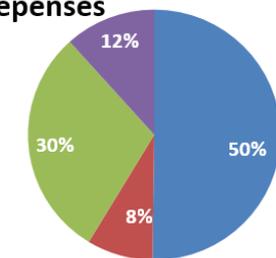
Section Investissement

Elle affiche les réalisations alors programmées pour 2013 et pour l'essentiel :

- des travaux d'urbanisation et de sécurisation parmi lesquels un dos d'âne route d'Empeaux, la continuité d'un trottoir sur la rue du Guignerieu, la création d'un chemin piétonnier reliant la sortie du lotissement des Jardins de l'Aussonnelle jusqu'au cime-

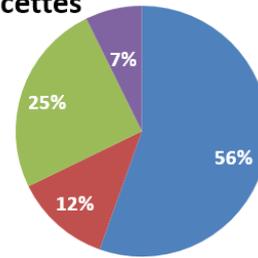


Dépenses



- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Autres charges de gestion courante

Recettes



- Impôts et taxes
- Produits de gestion courante
- Dotations
- autres produits (locatif)

En 2013	Comparatif montant dépenses / recettes par habitant			
	En euro par habitant	Bonrepos	Département	Région
Charges de fonctionnement	422	650	743	707
Recettes de fonctionnement <i>dont impôts locaux</i>	520 275	828 396	939 374	738 386
TAUX 2013	Taxe d'Habitation	Taxe Foncière	Taxe Foncière sur le non Bâti	Cotisation Foncière des Entreprises
BONREPOS	19,74 %	11,08 %	54,52 %	23,18 %
INTERCOMMUNALITE	20,35 %	21,66 %	63,95 %	25,54 %
CANTON	19,36 %	21,60 %	84,03 %	35,23 %
DEPARTEMENT	25,40 %	22,50%	90,46 %	32,71 %
NATIONAL	23,88 %	20,11 %	48,94 %	25,59 %

tière et l'amorce d'un piétonnier au chemin du Moulin réalisé suite aux travaux d'assainissement. Des opérations ayant glissé sur le début 2014, la majorité des dépenses y afférentes sont inscrites au budget 2014. La part inscrite au compte 2013 est de 71.400 €.

- des travaux de mise aux normes et aménagements sur équipement pour 20.750 €.

- du mobilier divers (solde équipement cantine ; informatique mairie ; services techniques) pour 24.400 €.

La totalité des dépenses d'investissement représente 133.559 € au-delà de l'annuité en capital de nos emprunts pour 91.952 €. Les recettes provenant des Taxes d'Aménagements (ex TLE), des subventions perçues, du Fond de compensation de TVA, d'un

recours à l'emprunt raisonnable consolidant les encours bancaires résiduels que nous portions depuis 2011 et 2012 et finançant notamment le restaurant scolaire, ainsi que notre capacité d'autofinancement devenue ont permis d'afficher un résultat sur la section investissement de + 64.700 €.

Notre endettement de 1033 € par habitant, sensiblement au-dessus des 841 € par habitant sur le département est à relativiser : la dynamique de croissance mesurée, les importants investissements réalisés, notre capacité à rembourser nos charges d'emprunt, nos prévisions de tombées d'emprunt à court et moyen terme ainsi que nos simulations à plus long terme ne peuvent que nous conférer toute quiétude.

Daniel Gasc

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2013 fut exceptionnel : l'extension de la station d'épuration et celle du réseau desservant dorénavant les quartiers du Peyra et du Moulin. L'exercice écoulé s'est inscrit dans nos prévisions à moyen terme. Elles reposaient sur des simulations de charges d'investissement et de recettes composées des taxes de raccordement et des res-

sources récurrentes correspondant à la redevance de l'eau payée par les abonnés.

Les travaux terminés au cours du premier trimestre 2014 représentent un cout global de 911.000 € TTC dont 478.000 € pour le réseau et 393.000 € pour la station. Les dépenses y afférentes ont été lissées sur 2013 et 2014.

Les taxes de raccordement, les subventions obtenues du Conseil Général et de l'Agence de l'eau ainsi que les récupérations de TVA nous ont amené à ne contracter qu'un emprunt de 345 000 € sur 20 ans. Son remboursement sera couvert par les ressources récurrentes. Tel fut notre objectif.

Daniel Gasc

NOS FINANCES

DANS LA CONTINUITÉ, TOUJOURS PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS

BUDGET 2014

Le choix de vos élus fut bâti sur des simulations chiffrées. L'augmentation de la population, lissée et maîtrisée, se traduit par des ressources supérieures aux dépenses prévues, et ce, malgré la réduction des dotations et des subventions, conséquences directes du contexte conjoncturel délicat que le « plan de rigueur » budgétaire de l'Etat impose aux collectivités.

Section Fonctionnement

- 572.130 € de dépenses de fonctionnement sont prévus, soit + 0.93 % en référence à 2013 du fait de la sensible progression des charges à caractère général et de la masse salariale.

- 703.021 € de recettes sont identifiées soit + 6.81 % dus à l'augmentation des produits fiscaux essentiellement liés au fait de l'élargissement des bases imposables et non des taux d'imposition.

Section Investissement

Une année qui s'apparentera à la digestion des réalisations 2012 et 2013 mais qui ne peut occulter des priorités s'inscrivant toujours et pour l'essentiel dans le domaine de la sécurisation :

- Solde du giratoire : 138.700 €

- Lancement de la réalisation du piétonnier au lieu-dit Tourneris en deux tranches : 147.000 €.

- Entretien réfection voiries (chemin du Moulin, place de la Paix, voie romaine ou Mondou) : 58.000 €.

- Mise aux normes de la salle des fêtes (réfection système incendie) : 80.000 €.

- Aménagement coulée verte et piétonne en bordure de l'Aussonnelle au niveau du lotissement des Jardins de l'Aussonnelle.

Sont également programmés :

- L'éventuel aménagement au sein de notre école d'une classe supplémentaire en regard à l'évolution de l'effectif scolaire.

- La réfection des stèles du maquis indiquant les zones de combat.

- La suite de l'aménagement du nouvel atelier municipal.

- L'acquisition de mobiliers divers.

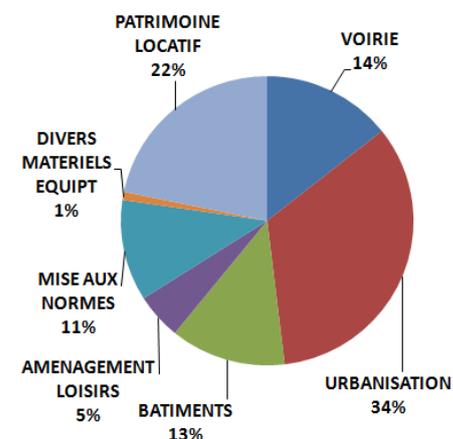
- La poursuite de l'habillage des plateformes à containers OM.

612.000 € d'investissements sont ainsi budgétés (avec réalisation résiduelle au début 2015).

Les prévisions de recettes en terme de sub-

ventions, de taxes d'aménagement, de celles correspondantes à la création imminente du lotissement « les Terrasses du Moulin », et de notre part d'autofinancement nous autorisent à ne pas avoir recours de manière significative à l'emprunt si ce ne sont des relais sur subventions et FCTVA à percevoir.

Pour rappel les grandes masses par nature de nos réalisations sur le mandat écoulé dont les années 2013 et 2014 s'avèrent représentatives :



Daniel Gasc

OPERATION PATRIMONIALE : « LES SAULES »

Faisant l'objet d'un budget indépendant, cette opération consiste en l'acquisition d'une parcelle de terrain de 3 000 m², qui sera divisée en 3 lots dont 2 à commercialiser et le troisième demeurant la propriété de la commune. Sur cette dernière, deux pavillons à but locatif seront construits. La fin de l'opération est programmée au cours du premier quadrimestre 2015. Un emprunt

de 155.000 € sera contracté. Les charges de remboursement seront couvertes par les loyers perçus.

Daniel Gasc

Opération "Les saules"	dépenses	recettes
Achat du terrain	138 500 €	
Viabilisation	44 000 €	
Démolition	25 000 €	
Construction des 2 pavillons	200 000 €	
Divers maîtrise d'œuvre	15 000 €	
Revente des deux lots		200 000 €
Récupération TVA		67 000 €
Emprunt sur 15 ans		155 000 €
total	422 500 €	422 000 €

NOS DERNIÈRES RÉALISATIONS

PIÉTONS : VOTRE SÉCURITÉ RENFORCÉE !



Dans la continuité du maillage piétonnier reliant les différents quartiers au centre du village, et notamment l'école, deux nouveaux cheminements ont été réalisés récemment.

Au bas de la route d'Empeaux, le trottoir existant a été prolongé jusqu'aux Jardins de l'Aussonnelle, financé en partie par l'aménageur de la deuxième tranche de ce lotissement. Au chemin du Moulin, profitant de la réfection de la chaussée suite aux travaux d'assainissement, un cheminement piéton a été matérialisé par un revêtement de cou-

leur différente de la voirie et protégé par du mobilier en bois.

Dans les deux cas, le choix d'un matériau fin facilite le déplacement des fauteuils roulants et des poussettes. Par ailleurs, il est à noter qu'il sera également mis en place sur les trottoirs du chemin du Guignerou, en remplacement du gravier.

La phase suivante de ce maillage piétonnier portera sur la sécurisation des cheminements au Tourneris dont les études ont débuté.

Philippe Delière & Isabelle Caubet

NOS DERNIERES REALISATIONS

EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION (STEP) ET DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le premier trimestre 2014 a vu l'achèvement de 2 chantiers d'envergure sur notre commune.

Le premier chantier concerne la mise en service de l'extension de la station d'épuration qui repose sur une filière de traitement naturelle sur lit de roseaux. La capacité de traitement des effluents urbains passe ainsi de 500 eq/hab à 1 250 eq/hab. La station sera en mesure d'accueillir les connexions des habitations existantes (cf. extension), mais également les connexions des lotissements à venir (les Jardins de l'Aussonnelle II et les Terrasses du Moulin).

L'exploitation de notre outil épuratoire a permis de constater une présence significative de lingettes qui sont à l'origine de la détérioration des pompes immergées de la

STEP. Nous vous informons que les lingettes doivent être jetées dans les ordures ménagères et non dans le réseau d'assainissement.

Le deuxième chantier concerne l'extension du réseau d'assainissement pour le chemin du Moulin et le quartier du Peyra.



Nous vous rappelons que, dans cette zone de raccordement, tout système d'assainissement autonome de plus de dix ans doit être raccordé dans les deux ans à partir de la date de l'arrêt du Maire rendant le raccordement obligatoire.

Nous vous précisons également que les fosses constituant l'ancien système d'assainissement autonome devront être systématiquement comblées. Celles-ci ne peuvent pas être réutilisées pour quelque usage que ce soit, pour raison de salubrité.

Une attestation de comblement des fosses et de conformité de raccordement sur l'honneur devra être adressée au service dédié de la mairie.

Thierry Chebelin

BONREPOS, VILLAGE FLEURI

L'année 2013 a vu notre village récompensé au titre du "Concours des villes et villages fleuris de Haute-Garonne" ainsi que trois d'entre vous pour les concours des maisons fleuries. Amandine Nezry qui est à l'origine de ce projet renouvelle cette aventure en compagnie de Véronique Sarthou, conseillère municipale déléguée à la commission "Environnement".

Un parcours a d'ores et déjà été établi. Il conduira le jury du giratoire du Maquis jusqu'au cœur du village, en passant par la rue de l'Aussonnelle, la place de la Paix, le parc de loisirs et la rue du Pigeonnier. Le fleurissement aura donc vocation à mettre en valeur ces cheminements.

Le parti pris cette année sera résolument écologique avec l'introduction d'une nature sauvage qui aura l'avantage d'aboutir à court terme à un entretien zéro phyto tel que le veut la loi qui sera applicable au 1er janvier

2020. Un parterre gourmand, réalisé par les enfants, devrait également voir le jour à proximité de l'école.

La réussite d'un tel projet requiert l'implication de toutes les bonnes volontés aux côtés du personnel municipal à pied d'œuvre depuis déjà plusieurs semaines. Les associations Bonrepos au jardin, Entraide bonreposienne et Gym volontaire, tout comme les parents d'élèves, se sont d'ailleurs portés candidats pour aider aux plantations et à l'entretien. Ainsi, cette entreprise collective, au-delà du concours et du défi qu'elle représente, porte en elle la volonté d'œuvrer pour le bien-être de chacun et le bien-vivre ensemble à Bonrepos.

Nota : Celles et ceux qui souhaiteraient concourir au titre des maisons fleuries sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

Véronique Sarthou & Isabelle Caubet



L'ATELIER MUNICIPAL

En suite aux négociations menées avec le propriétaire du foncier préalablement à l'aménagement du lotissement des Jardins de l'Aussonnelle, la commune a acquis pour l'euro symbolique un local de 120 m² sis route d'Empeaux.

La situation à proximité du centre du village, son accès depuis lors aménagé avec aire de retournement utilisée notamment pour un point de collecte des ordures ménagères et tri, ainsi que son volume lui confère toute fonctionnalité pour notre atelier municipal.

Après avoir aménagé son intérieur, enduit et crépi les façades à des fins d'insertion dans le paysager, il nous reste à édifier la clôture, ce qui se fera dans les prochaines semaines, et procéder dument à sa numérotation.

Nos agents des services techniques sont dorénavant pourvus de moyens adaptés en gage d'optimisation de l'ensemble des travaux d'entretien.

Daniel Gasc



NOS DERNIERES REALISATIONS

LA COMMISSION "COMMUNICATION" EN ACTION

Dès le début de ce mandat, la commission "Communication" s'est rapidement mise en action pour vous proposer trois supports différents qui, nous l'espérons, répondront à vos attentes.

Vous avez entre les mains, l'Echo de Bonnepos, dans sa nouvelle mise en page, relookée, aérée et modernisée. Il garde sa périodicité trimestrielle et sa vocation à rendre compte des événements passés et des nouveaux aménagements et services mis en place. Il vous permettra aussi désormais d'avoir une vision sur les événements à venir.

<http://www.mairie-de-bonnepos-sur-aussonnelle.fr>. Cette adresse vous est sans doute familière mais vous allez y découvrir

la nouvelle version du site Internet de votre commune. Sobriété, clarté, facilité d'utilisation et de lecture, telles sont les idées directrices qui nous ont animés lors de ce travail. L'agencement des menus devrait vous permettre de facilement trouver l'information que vous cherchez. Notamment, les événements et les prochains rendez-vous que vous proposent les associations et la mairie sont particulièrement mis en avant.

N'hésitez pas à utiliser le formulaire « Contact » accessible dans le menu supérieur pour nous faire part de vos idées ou questions sur tout aspect de la vie communale.

Sur ce nouveau site Internet, en haut de la barre latérale, vous verrez un petit encart nommé « Pour tout savoir sur notre village

». C'est ici que vous allez pouvoir vous abonner, gratuitement bien sûr, à notre « Lettre d'information », une première. Vous serez alors informé, dans votre boîte mel, quasiment en temps réel, de tous les événements importants en vous renvoyant sur le site Internet vers l'article en question. Cette lettre n'aura donc pas de périodicité fixe.

Ces outils n'ont qu'une finalité : vous aider à mieux vivre tous ensemble dans notre village.

La Commission Communication composée d'Isabelle Caubet, Jean-Pierre Combret, Eric Vidal et François Moure.

François Moure



LA PAGE CITOYENNE

HALTE AU BRUIT !!

Afin de garantir la tranquillité de chacun et entretenir de bons rapports de voisinage, il est rappelé que conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral en date du 23 juillet 1996 : " Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

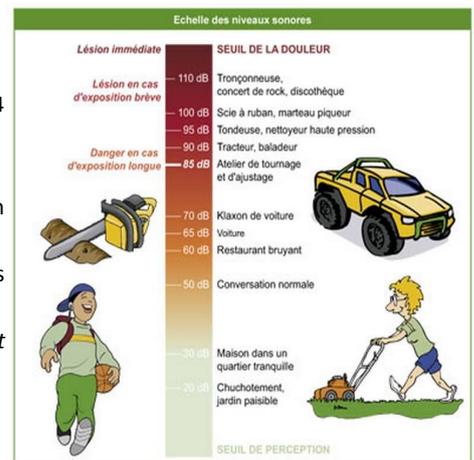
- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,

- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h. "

Les personnes contrevenantes sont passibles d'une amende de 3e catégorie (68 €).

Isabelle Caubet



DITES-MOI...

"Dites-moi ce que vous lisez, je vous dirai qui vous êtes" disait le dicton. On pourrait le savoir en feuilletant les journaux que vous déposez dans les conteneurs (jaunes) à nos points de collecte. Mais cela ne nous intéresse pas à compter du moment où ils sont dans les conteneurs.

D'autres pourraient s'exclamer : « Dites-moi comment vous jetez, je vous dirai qui vous êtes » et penchons-nous sur les influences qu'ont pu subir ceux qui déposent leurs propres affaires ainsi (voir photo), d'autant plus qu'ils vous diront qu'ils sont de vrais



citoyens.

La déchèterie de Saint-Lys a été créée pour récupérer tous vos objets devenus inutiles,

vos cartons d'emballage devenus embarrassants,... pour y être retraités, recyclés. Pensez-y !

Il y a même mieux ! Lorsque vous voulez vous débarrasser d'objets volumineux (les encombrants), vous pouvez en faire la demande à la mairie (formulaire à remplir). Mais s'il vous plaît, ne laissez pas traîner vos affaires.

Nota : Pour information, les encombrants c'est à partir de 1 mètre cube !

Jean-Pierre Combret

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Ce samedi 19 avril, le Comité des fêtes s'est réuni pour procéder à son assemblée générale. On se souvient qu'en 2013, suite à la démission du bureau précédent, il fut difficile de recréer une nouvelle équipe et de trouver des bonnes volontés. Ces déboires sont maintenant oubliés. A l'issue de cette année, la présidente Valérie Busipeli et le vice-président, Sylvain François, ont rappelé les actions menées (pièces de théâtre, fête de l'été, fête locale) et présenté un budget à l'équilibre. Ils ont remercié chacun pour leur engagement et se sont félicités de la bonne entente et de la convivialité qui règne au sein de l'équipe. En témoigne un bureau reconstitué, cette année, sans difficulté puisque la présidente et le vice-président ont souhaité renouveler leur engagement, les autres fonctions étant rapidement attribuées auprès de membres actifs volontaires. Le Comité des fêtes nous convie à son prochain rendez-vous qui aura lieu le samedi 28 juin pour la fête de l'été placée sous le thème du canard.

Isabelle Caubet



Présidente : Valérie Busipeli ; vice-président : Sylvain François ; trésorière : Gaëlle Lhériaux ; trésorière adjointe : Nathalie Salesses ; secrétaire : Florian Boucard ; secrétaire adjoint : Jonathan Mattioli.

L'AICA DES MOULINS NOMME SON NOUVEAU PRÉSIDENT !

Comme vous le savez tous L'AICA des moulins a récemment perdu son ancien président Yves Busquère.

Il était donc urgent de trouver un nouveau président et c'est Christian DONADELLO, en tant que membre du bureau de la société de chasse de Saiguède, qui, lors de l'assemblée générale de L'AICA, a été élu à l'unanimité à la présidence de L'AICA.

Nous, les membres du bureau de l'AICA et tous les chasseurs, lui apporterons tout le support et l'aide nécessaire dans sa tâche.

Gageons qu'il saura faire perdurer tradition, sécurité et convivialité au sein de l'AICA des MOULINS.

Alain Maury

LES DIMANCHES AU GRAND AIR AVEC LA GYM VOLONTAIRE

Pour la 2e année, les adhérents de l'association de Gymnastique Volontaire ont invité leurs familles et amis à une journée de randonnée en raquettes au Plateau de Beille.

Ce dimanche matin, 16 février, la météo annonçait mauvais temps à Beille.

Le plateau sera-t-il accessible ?

Sur les derniers lacets, la route devenait un peu difficile mais l'arrivée se fit sans encombre à la station. Malgré le plafond bas, le brouillard et le temps neigeux, le groupe partit pour une boucle de 6,5 km dite la "Passajade". Chacun progressait à allure décontractée mais dans l'effort, même Rémi 8 ans ne boudait pas son plaisir !

A mi-parcours, à 1980 m d'altitude, ce fut l'heure du pique-nique, il fallait reprendre des forces... Pas de point de vue cette année, mais tant pis. Le groupe a poursuivi la piste, voilà le sous-bois, c'était magnifique. La neige était tombée en abondance et offrait un manteau immaculé. Un paysage digne de carte de Noël.



Il était 15 h 45, la neige tombait toujours... et nous avons quitté ce décor blanc.

D'un avis général, cette sortie a été réussie et a laissé en chacun l'envie de la renouveler l'an prochain.

Autre rendez-vous désormais régulier : la randonnée de printemps, une balade familiale ouverte à tous. Ce dimanche 13 avril, le temps maussade n'a pas découragé une quarantaine de participants, petits et grands, pour un parcours qui nous a menés sur nos proches cotés gascons jusqu'à la carrière d'argile d'Auradé, soit près de 11 km. Une collation bienvenue était offerte à l'arrivée pour régénérer les organismes.

JOURNÉES PORTES OUVERTES AU CLUB DE GYM DU 23 AU 30 JUIN, les lundi et mercredi de 20 h à 21 h et le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30.

Chantal Blasco



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

TEVA FÊTE LE PRINTEMPS POUR TOUS LES ENFANTS DU MONDE

En ce samedi 22 mars, l'association reposienne TEVA a fêté l'arrivée du printemps en organisant pour continuer à subventionner la scolarisation d'enfants défavorisés dans le monde, une soirée festive.

L'orchestre de Manu a ouvert la soirée et plus encore.

Quel plaisir de pouvoir écouter ces supers musiciens !

Geneviève et ses troupes ont encore fait des prouesses pour l'apéritif et le repas.

... et puis un grand merci à notre DJ car c'est vraiment un bon moment de danser tous ensemble, enfants, ados, parents, grands-parents de Bonrepos... qui pensons à ces enfants d'ailleurs.

Un grand merci à tous les participants.

TEVA



EXPOSITION LE 21 JUIN 2014

L'association des Artistes Amateurs de Bonrepos sur Aussonnelle vous invite à sa 4^e exposition annuelle qui se déroulera le samedi 21 juin 2014 dans le cadre de la fête de l'école.

Vous y découvrirez les nouvelles créations de nos membres sur le thème principal du village de Bonrepos. Des peintures ont été réalisées sur toile et autres supports. Des kirigamis (découpages en 3D), des cartes d'anniversaire, de félicitations, de vœux en relief, ainsi que des cartes postales inédites, des peintures sur verre, etc. seront mis à la vente.

N'hésitez pas à venir nous voir et discuter avec les créateurs. L'en-

trée de l'exposition est libre. Votre visite et vos commentaires seront les bienvenus.

Gérard Hutfer



12^E ÉDITION DU VIDE-GRENIERS

Malgré quelques averses éparses, de belles éclaircies ont ponctué cette 12^e édition de notre vide-greniers annuel, ce dimanche 27 avril 2014.

Des exposants contents malgré le temps, qui ont vu de nombreux visiteurs parcourir les rues de Bonrepos, notamment le matin. Nos visiteurs se sont ensuite dirigés, par l'odeur alléchés, vers la buvette qui n'a pas désempilé jusqu'à 14h... Merci à Bernard et ses BBQ !

Nos bénévoles enthousiastes, dynamiques et de bonne humeur n'ont pas démerité, comme habituellement !!

Toute l'équipe de l'Association d'Entraide Bonreposienne vous donne rendez-vous l'année prochaine ! Qu'on se le dise....

Jacqueline Lécaillier et toute l'équipe de l'Association d'ENTRAIDE Bonreposienne :

Edwina, Eric, Véronique, Bernard, Gérard, Christian, Laurence, Pierre, Florence, Maryse, Alexandre, Michel, Maguy, Auguste, Jérôme, Amandine.

Note importante :

Nous souhaitons attirer, une fois de plus, l'attention des riverains de Bonrepos. Une certaine partie du village est fermée aux voitures de 9 h à 17 h. En effet, il y a tellement de piétons pendant cette période qu'il est extrêmement dangereux de rouler en voiture dans l'enceinte du vide-greniers. Certains riverains n'ont cependant pas hésité à traverser, en voiture, de nombreuses fois cette zone, pour aller



chercher leur pain, leur journal ou autres. Ne peuvent-ils sortir leur voiture la veille au soir ou tôt le matin ?

Cet inconvénient ne se produit qu'UNE fois par an. Le vide-greniers est un événement joyeux, populaire et une belle vitrine de dynamisme pour notre village. Il serait malheureux qu'un accident se produise... en vous remerciant !

Jacqueline Lécaillier

A RETENIR

LA CCRCSA A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Comme il se doit après chaque élection municipale, un nouveau conseil communautaire a été installé à la Communauté des Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle pour, dans un premier temps, élire son président et son bureau.

Si au cours du mandat précédent la représentation des communes était égalitaire (3 conseillers par commune), elle est à présent proportionnelle à la population et les conseillers communautaires se répartissent désormais de la façon suivante : Bonrepos-sur-Aussonnelle (5), Saiguède (5), Saint-Thomas (4), Bragayrac (2), Empeaux (2) et Sabonnères (2), soit un total de 20 conseillers.

Après 11 ans d'exercice, Robert Cassagne n'a pas souhaité renouveler sa candidature à la présidence de la CCRCSA. Avant de passer définitivement

le relais, il a rappelé l'historique de sa création, la volonté qu'il fallut pour aboutir à sa réussite quand beaucoup voyaient le projet voué à l'échec. Il a également souhaité remercier le personnel de la CCRCSA pour son dévouement.

Ont été élu :

Président : Christophe Couchaux (Bragayrac)

1er vice-président : Catherine Cambefort (Saiguède)

2e vice-président : Myriam Caparros (Saint-Thomas)

3e vice-président : Jean-Pierre Combret (Bonrepos-sur-Aussonnelle)

4e vice-président : Michel Simon (Empeaux)

5e vice-président : Pierre Bérail (Sabonnères)

Isabelle Caubet

LES PARTENAIRES DE L'ECHO



LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE



Depuis le 1er janvier 2014, la gestion de la déchetterie de Saint-Lys a été transférée du SIVOM du canton de Saint-Lys à la Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM). De nou-

veaux horaires ont été mis en place :

Pour la **période d'hiver** soit du 1er octobre au 31 mars, l'ouverture est du :

**Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h**

Le samedi de 9 h à 18 h

Pour la **période d'été** soit du 1er avril au 30 septembre, c'est du :

**Lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 30**

Le samedi de 9 h à 18 h 30



CALENDRIER

Mai 2014

- Samedi 10 mai à 10h : Cérémonie du 8 mai 1945
- Samedi 17 mai à 14h : Fête de l'ALAE à Saint-Thomas

Juin 2014

- Samedi 14 juin à 11h : Cérémonie du Maquis
- Dimanche 15 juin à 12h : Repas des fêtes des mères et des pères (Les Gens heureux)
- Samedi 21 juin : Fête de l'école
- Samedi 21 juin : Exposition annuelle de l'association des Artistes amateurs
- Samedi 28 juin : Fête de l'été (Comité des fêtes)

LE CARNET DE L'ETAT CIVIL

Naissances :

Enza SCAVARETTI	le 17 février 2014
Eléa Thérèse Noëlle GARNIER	le 17 février 2014
Louis Claude Pierre GAUVIN	le 21 février 2014
Emma Sarah Chériane SEDDAK	le 21 février 2014

Mariage :

Pascal BLET et Julie HAREL le 1er mars 2014

Décès :

Juliette SOULAN née RIBAUT le 18 mars 2014

Renée MANSES née COR le 27 avril 2014

